

Image not found or type unknown



Toiture en cours de refection

Par **sylviea_old**, le **24/07/2007** à **08:27**

la personne qui nous a vendu l'appartement il y a 1 an 1/2 nous avait dit qu'elle referait le toit de l'immeuble. Il a commencé les travaux il y a 2 semaines. Il n'y a plus de tuile sur le toit et a tout laissé en plan en prétextant une panne de machine pour monter les tuiles. Il n'a pas remis de bache au début et il a plu. Première inondation dans notre chambre. Le lendemain il a rajouté 1 bache mais dès qu'il pleut l'eau pénètre et inonde la pièce. Cette nuit la bache s'est arrachée et il pleut encore dans la chambre. L'odeur de moisi apparaît fortement et j'ai 1 bébé qui fait des bronchites asthmatiformes régulièrement. Que faire